



Note

Objet : Analyse pour répondre au besoin en logements des travailleurs et des travailleuses en période de construction

Date : 24 février 2020

En réponse à la question posée lors de la première partie des audiences publiques du BAPE à savoir si NMG était à même de pourvoir à l'hébergement des travailleurs (jusqu'à 465) qui seront mobilisés pendant la construction de l'usine commerciale, nous avons fait l'exercice suivant :

Tous les établissements hôteliers de la région à moins de 30 minutes de Saint-Michel-des-Saints incluant, auberges, pourvoiries et compagnies de gestion immobilières ont été contactés pour vérifier leur intérêt à héberger des travailleurs et à assurer un certain nombre de chambres pour la période commençant Avril 2021 et se terminant Avril 2022.

Nous comprenons les enjeux économiques de ces établissements et leurs craintes de réserver leurs chambres à un seul et unique client. Il ne faut pas en effet que le tourisme déserte la région faute d'endroit où loger pendant les grandes périodes d'achalandage.

À la suite des discussions avec les propriétaires et afin de sécuriser un nombre de lits adéquats pour la période d'Avril 2021 à Avril 2022 tout en préservant la clientèle touristique de la région NMG propose de mettre en place ces mesures :

- Les réservations devraient être du dimanche au vendredi uniquement permettant ainsi de libérer les chambres et assurer aux touristes l'accès à de l'hébergement les week-ends.
- Libérer les chambres pendant les longs congés, périodes des fêtes et vacances de la construction et garder que le nécessaire.
- Être le seul interlocuteur dans la transaction avec le commerçant et être celui qui prend en charge les frais d'hébergement

Jusqu'à maintenant, nous avons donc identifié une possibilité de 413 lits seulement auprès des établissements commerciaux. Il reste un bon nombre de lits potentiels auprès des particuliers (chalets, maisons et chambres à louer). La chambre de commerce de la Haute Matawinie tient une liste à jour des locations offertes par les particuliers. Ces gens seront contactés plus tard dans l'année.

De plus NMG, souhaite favoriser le nombre de travailleurs locaux en incitant les entrepreneurs soit à engager des entrepreneurs locaux, sinon à inciter des entrepreneurs n'ayant pas de base localement à sous contracter des entrepreneurs locaux ou en les incitant à embaucher directement de la main-d'œuvre locale. Ces travailleurs pourront retourner chez-eux à tous les jours diminuant ainsi la pression sur l'hébergement.

À la lumière des discussions tenues avec les propriétaires d'établissement sondés, en période de pointe (et donc pour la durée des travaux), il sera possible de loger les travailleurs venus de l'extérieur. Il n'est pas anticipé d'effet sur les populations vulnérables puisque les établissements commerciaux sont d'abord visés pour loger la main d'œuvre en période de construction.